



CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments

Niveau 3 - RNCP35696 - Code diplôme : 50023006

Mise à jour le 11.10.2023



Le titulaire de ce CAP exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités. Il intervient dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les établissements e collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Technologie
- › Etude de la construction
- › Pratique à l'atelier
- › Prévention des risques professionnels

Domaine général :

- › Français, Histoire, Géographie et Enseignement moral et civique
- › Mathématiques, Physique-Chimie
- › Education Physique et Sportive
- › Langue Vivante
- › Prévention Santé Environnement

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : ETUDE ET PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION

- › Compléter et transmettre des documents
- › Décoder un dossier technique
- › Choisir les matériels et les outillages

BLOC 2 : RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT

- › Déterminer des quantités de fournitures
- › Organiser son poste de travail
- › Sécuriser son intervention
- › Réaliser des améliorations d'espaces existants et d'ouvrages fixes
- › Utiliser des échafaudages
- › Réaliser des interventions de maintenance sur des ouvrages mobiles menuisés du bâtiment
- › Réparer et poser des revêtements muraux et de faïence
- › Réparer, poser des revêtements de sol
- › Appliquer des produits de peinture
- › Replier le chantier
- › Contrôler le travail réalisé

BLOC 3 : RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES

- › Echanger, rendre compte oralement
- › Intervenir à proximité des réseaux
- › Maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire
- › Assurer la maintenance corrective d'une installation électrique et domotique
- › Assurer la maintenance corrective d'une installation sanitaire et thermique
- › Installer, mettre en service un équipement électrique et domotique
- › Installer, mettre en service un équipement sanitaire et thermique

BLOC 4 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Français :

- › Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- › Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- › Evaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- › Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques
- › Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique :

- › Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : Mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser

- › S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- › Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- › Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- › Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

BLOC 5 : MATHÉMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- › Rechercher, extraire et organiser l'information
- › Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- › Expérimenter, utiliser une simulation
- › Critiquer un résultat, argumenter : Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- › Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

BLOC 6 : ÉDUCTION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- › Développer sa motricité
- › S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- › Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer, et les faire respecter
- › Construire durablement sa santé
- › Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

BLOC 7 : PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

- › Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- › Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- › Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- › Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- › Agir face à une situation d'urgence

BLOC 8 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- › Comprendre la langue orale
- › Comprendre un document écrit
- › S'exprimer à l'écrit
- › S'exprimer à l'oral en continu
- › Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.



Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 2 ans (840 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Agent de Maintenance des ouvrages / des installations et équipements



Poursuites de formation

- › TITRE PRO Chef d'Equipe Aménagement et Finitions



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 40 - MORCENX-LA-NOUVELLE

Elisabeth CAU

06 72 39 55 22

elisabeth.cau@construction-na.fr



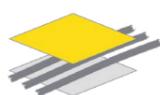
CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr



BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE

NOUVELLE-AQUITAINE